

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
CPM - 10 – A	1703
Corps Inspecteur	Niveau :
Cotation Groupe RIFSEEP : 1	
<b>Intitulé du poste</b>	
<b>Directeur (trice) adjoint (e) Financement et Performance du système de santé</b>	
<b>Intitulé de l'emploi</b>	
Directeur(trice) adjoint(e)	

Création		Remplacement	X
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction générale adjointe / Direction des coopérations territoriale et de la performance (DCTP)
Direction adjointe	Direction adjointe Financement et performance du système de santé

<b>Contexte</b>
<p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p><b>La Direction des coopérations territoriale et de la performance (DCTP)</b> est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social,</li> <li>• la coordination de la stratégie de transformation du système de santé : évolution de l'offre et équilibre économique des établissements sanitaires et médico-sociaux, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions.</li> </ul> <p>-Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie -Direction adjointe Coopération, Professions de santé et des cadres en établissements -Direction adjointe Financement et performance du système de santé</p> <p><b>La Direction adjointe Financement et performance du système de santé</b> est en charge de la coordination et du pilotage de l'allocation de ressources de l'ensemble du système de santé tous champs confondus.</p>

Elle coordonne au sein de l'agence le plan de transformation du système de santé.  
 Elle est en charge également sur les champs hospitaliers et médico-sociaux de bâtir et conduire les analyses relatives à la situation financière des établissements et services.  
 La commission de contrôle T2A lui est rattachée.  
 Elle est organisée autour de trois pôles :

- pôle allocation de ressources médico-sociales
- pôle performance/contrôle de gestion
- pôle FIR et allocation de ressources hospitalières

#### Missions/Activités

Le/La Directeur (trice) adjoint (e) Financement et Performance du système de santé est en charge du pilotage de la direction adjointe du financement et de la performance du système de santé :

- Coordination de la mise en œuvre de la stratégie de transformation du système de santé (réfèrent opérationnel du plan)
- Centralisation de la gestion du FIR : élaboration du budget annexe et des budgets rectificatifs, recensement des besoins et suivi de la consommation, en lien avec les directions métiers et la direction des services financiers
- Pilotage du processus d'allocations de ressources hospitalières et médico-sociales
- Dialogues de gestion avec les principaux établissements de la région
- Pilotage du suivi et du financement des investissements, sur les champs hospitalier, notamment les dossiers relevant du COPERMO investissement, et médico-social
- Coordination de l'instruction des états budgétaires et du suivi budgétaire et financier des établissements de santé dont le suivi des établissements sous contrat de retour à l'équilibre (dont COPERMO performance)
- Pilotage et suivi des outils de performance sur le champ sanitaire et médico-social
- Coordination des campagnes de contrôle T2A

#### Conditions particulières

Forte contrainte de respect des échéances (notifications budgétaires sur les champs sanitaire et médico-social, instruction des EPRD des établissements de santé notamment)

Participation au comité de direction de la santé publique(CODISP)

Participation au Comité de direction de l'ARS (CODIR)

Poste soumis à une déclaration Publique d'Intérêt

Poste soumis aux astreintes

#### Profil recherché

- Poste de catégorie A de la fonction publique ou équivalent (inspecteur principal, hors classe ou de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale)
- Poste ouvert aux agents de direction inscrits sur L3
- Poste ouvert aux personnels contractuels de droit public de niveau équivalent à la catégorie A de la fonction publique

#### Compétences

Savoir

- Définition et pilotage d'objectifs stratégiques
- Cadrage budgétaire pour les campagnes sanitaire, médico-social

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite de dialogues de gestion avec les établissements de santé</li> <li>- Eléments de gestion budgétaire et comptable et analyse financière des établissements de santé</li> <li>- Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services de l'État dans le champ concerné</li> <li>- Connaissances en matière de gestion des ressources humaines, démarche qualité, contrôle interne appliquées au champ des établissements de santé</li> </ul>
Savoir -faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management</li> <li>- Conduite de projet</li> <li>- Travail en équipe</li> <li>- Capacité de synthèse</li> <li>- Capacité d'analyse</li> <li>- Expression écrite</li> <li>- Expression orale</li> </ul>
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à négocier</li> <li>- Capacité à porter les positions de la DG</li> <li>- Capacité d'adaptation et d'initiative</li> <li>- Capacité à déléguer</li> <li>- Grande réactivité</li> <li>- Autonomie</li> <li>- Rigueur dans la réalisation des missions</li> </ul>

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	21/09/2018